MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

22.09.95

PROMO

MONSIEUR JACQUES LEFERE
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: F../ 2327006 / Dossier pédagogique 50771

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA : UF2 : CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS MULTIMEDIA
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 756162U36C1

Etablissement : COURS COMMERC ET INDUST DE LA VILLE DE WAVRE

RUE DU CHEMIN DE FER,18
1300 WAVRE

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

50771 n

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1.

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente proposition émane du :
** Pouvoir organisateur: Ville de Wavre*

Dénomination: Cours Commerciaux et Industriels de la Ville de Wavre

Adresse complète: rue du Chemin de Fer, 18 1300 Wavre

n° matricule : 2.327.006
n° de téléphone : 010/22.20.26

Date et signature du représentant du PO subventionné

10 MAI 1995

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WAVRE-BRABANT

le Bourgmestre,

Ch. AUBECQ.

2. Transmis en date du ..... par le réseau

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code: 75 61 62 V 36 C 1

FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF2: CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS MULTIMEDIA

4. Finalités de l'unité de formation: *repris en annexe n°1 de 1 page*

5. Capacités préalables requises: *repris en annexe n°2 de 1 page*

6. Classement de l'unité de formation:

**** Catégorie de l'enseignement supérieur de type court: Pédagogique***

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement : *repris en annexe n° 3 de 1 page*

8. Programme du cours : *repris en annexe n° 4 de 1 page*

9. Fixation des capacités terminales : *repris en annexe n° 5 de 1 page*

10. Chargé de cours : *repris en annexe n° 6 de 1 page*

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4) 75 61 62 U36 CA

Horaire minimum

1. Dénomination des cours (2)	classement des cours (5)	code U (6)	nombre de périodes (7)
Séminaires de méthodologie de l'informatique / multimédia	**CPPM**	**K**	**10**
Laboratoire d'informatique	**CT**	**S**	**38**
2. Part d'autonomie		**P**	**12**
	Total des périodes		***60***

12. Réservé au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

AVIS FAVORABLE
LE 11-09-95
E.LAMOTTE

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
ACCORD PROVISOIRE - ~~NON ACCORD~~ (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

OBSERVATIONS RENCONTREES

Date : 18 SEP. 1995

Signature :

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(4) Réservé à l'administration
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
(7) 1 période = 50 minutes

1 0 MAI 1995

ANNEXE 1

U.F.
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 2: CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS MULTIMEDIA
60 périodes

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation a pour but de rendre l'étudiant capable de concevoir et de développer un une application multimédia dans une perspective d 'enseignement

ANNEXE 2

U.F.
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 2: CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS MULTIMEDIA
60 périodes

CAPACITES PREALABLES REQUISES

CAPACITES

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes:
A partir d'un scénario donné , illustrant une séquence pédagogique, en utilisant les logiciels d'une manière adéquate

⇒ réaliser une application mettant en jeu le traitement du son, de l'image fixe ou de la vidéo

TITRE (S) POUVANT EN TENIR LIEU

Attestation de l' U.F.:
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 1: IMAGE PHOTOGRAPHIQUE, VIDEO ET SON

1 0 MAI 1995

ANNEXE 3

U.F.
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 2: CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS MULTIMEDIA
60 périodes

RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Deux étudiants, maximum, par poste de travail

U.F.

Annexe 4

FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 2: CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS MULTIMEDIA
60 périodes

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

A partir d'applications réalisées et /ou commercialisées

En fin d'unité de formation. l'enseignant doit être capable:

⇒ de dégager une méthodologie de l'utilisation de l'outil multimédia dans différentes perpectives d'apprentissage: rattrapage, entretien des connaissances, élargissement du champ culturel, développement de l'esprit critique, etc...

⇒ de découvrir les règles de lecture et de compréhension d'une communication par outil multimédia

⇒ de fournir une critique pédagogique argumentée de l'outil informatique / multimédia;

⇒ de dégager les principes pédagogiques de l'interactivité dans une perspective de l'autonomie de l'élève.

A partir d'un scénario didactique courant, dont les objectifs sont définis par lui

⇒ d'utiliser à un niveau approfondi le langage iconique

⇒ d'analyser un ou plusieurs outils de développement

⇒ de choisir des outils connus pour développer une application:

- séquences d'apprentissage multimédia interactives
- présentation multimédia
- bornes interactives
- bases de données multimédia

en respectant des consignes de communication adaptée au public visé,

ANNEXE 5

U.F.
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 2: CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS MULTIMEDIA
60 périodes

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A partir d'un ensemble d'objectifs pédagogiques déterminés,

CAPACITES

L'étudiant doit prouver qu'il possède les compétences suivantes:

⇒ de concevoir un scénario d'un ensemble de séquences pédagogiques à l'aide d'outils de développement multimédia

DEGRE DE MAITRISE

Le degré de maîtrise sera atteint si l'ensemble des applications est immédiatement exploitables, si les critères de la communication envisagée sont efficaces, si la méthodologie employée est transférable dans des applications apparentées, si les concepts et techniques d'interactivité sont respectés.

ANNEXE 6

U.F.
FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS EN MULTIMEDIA:
UF 2: CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS MULTIMEDIA
60 périodes

PROFIL DU (DES) CHARGES DE COURS

Le chargé de ces cours sera un expert et/ou un enseignant qui par son expérience professionnelle et personnelle manifeste les compétences requises spécifiques du domaine concerné.

COMMUNAUTE FRANCAISE

Seraing, le 16 juin 1995

Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale

Présidence: Jean LOOSVELDT
rue Curie 12 - 4100 SERAING
Tél.: Bureau: 041/307.285
Fax.: Bureau: 041/307.289
Tél.: Privé: 041/36.99.06

CPEONS
Monsieur G. VLAEMINCK
Administrateur délégué
rue des Halles 13
1000 BRUXELLES

V. Réf.:

N. Réf.: C.SUP 903, 904, 905/JL/BM

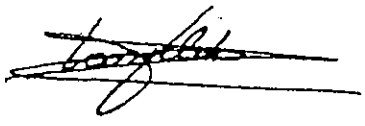
Monsieur l'Administrateur délégué,

Objet: Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale
Classement des unités de formation:
UF Formation continuée des enseignants en multimédia: UF1 Image photographique, vidéo et son
UF Formation continuée des enseignants en multimédia: UF2 Conception et développement d'applications multimédia
UF Formation continuée des enseignants en multimédia: UF3 Développement de projets
C.C.I. - Wavre - Matricule: 2.327.006

Je vous informe que le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale classe dans l'enseignement supérieur pédagogique de type court et de promotion sociale les unités de formation reprises sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Administrateur délégué, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président,



J. LOOSVELDT

Copie adressée:
- *à Monsieur le Ministre ayant l'Enseignement de promotion sociale dans ses attributions*
- *à Monsieur le Directeur d'administration de l'Enseignement de promotion sociale*
- *à Monsieur l'Administrateur pédagogique de l'Enseignement de promotion sociale*
- *au Secrétariat permanent de l'Enseignement de promotion sociale*
- *aux organisations représentatives des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française*
- *au Coordonnateur de l'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française*
- *à la Direction de l'établissement*

ANNEXE (dossier pédagogique).

Etablissement :

COURS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS DE LA VILLE DE WAVRE.

rue du Chemin de Fer, 18
1300 WAVRE.

2.327.006

Unité de formation : *Code : 75.61.6[illegible] U36C1*

FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS :
UF2 CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS MULTIMEDIA .

Remarque générale :

Les annexes dôivent porter la date du document 8bis correspondant. (A.E.C.F. du 18.11.91 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités de formation de l'enseignement de promotion sociale de régime 1 tel que modifié par l'A.G.C.F. du 26.04.94).

INTITULE DE LA FORMATION

A adapter:

INFORMATIQUE - FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS - MULTIMEDIA - CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS.

DENOMINATION DES COURS

Les séminaires ne seront classés CPPM que si l'intitulé s'apparente à la pédagogie, la psychologie ou la méthodologie. Je suggère en conséquence le libellé

« Séminaire de méthodologie de l'informatique/multimedia »..

Préciser « Laboratoire d'informatique »

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Modifier le titre pouvant en tenir lieu en fonction des remarques faites au dossier de l'U.F.1

PROGRAMME

« S'exercer à la critique » est trop imprécis pour décrire une capacité.
Remplacer par : «Fournir une critique pédagogique argumentée de l'outil informatique/multimedia »

Dans la deuxième partie, il est question de plusieurs outils qui sont cités.
Sera-t-il toujours possible avec 60 périodes d'analyser tous ces outils?
Remplacer par

- utiliser à un niveau approfondi un langage iconique;
- analyser un ou plusieurs outils de développement;
- choisir ou des outils connus pour développer une application....(reprendre le texte de l'annexe).
-

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Seul le profil de l'expert est à décrire.
L'enseignant répond à la législation en matière de titres.
A modifier en conséquence

Vedrin, le 24 août 1995.

E. LAMOTTE